



Communiqué de presse

Besançon, le 29 novembre 2021

Jean-Luc QUIVOGNE élu président de la nouvelle Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs

Lundi 29 novembre 2021, c'est un projet ambitieux qui voit le jour. Après de longs mois de travail, la nouvelle entité « CCI Saône-Doubs » est officiellement opérationnelle. Jean-Luc Quivogne a été élu Président. Avec les autres membres élus, installés par Monsieur Jean-François Colombet, Préfet du Doubs, il affirme d'ores et déjà que cette nouvelle entité CCI Saône-Doubs sera active sur le terrain et agira en partenariat. Le Président Jean-Luc Quivogne s'appuiera sur un bureau de 10 membres.

Une nouvelle équipe au service des entreprises, des territoires et des jeunes en formation sur le périmètre des Départements du Doubs et de la Haute-Saône

Les 59 membres élus sont des entrepreneurs, des commerçants, des industriels, des prestataires de services issus de territoires et de secteurs d'activités différents. 2/3 d'entre eux sont des nouveaux élus qui donneront une vision et une énergie nouvelle à la CCI Saône-Doubs. Ils seront un atout important.

Ils pourront s'appuyer sur les 20 anciens membres issus des CCI du Doubs et de Haute-Saône ayant une expérience solide et qui apporteront leur connaissance des acteurs et des problématiques des différents territoires.

Les priorités de la nouvelle mandature

Le programme sera précisé dans les semaines à venir dans le cadre de groupes de travail avec les nouveaux élus et les partenaires de la CCI.

- Porter de façon efficace la voix des entreprises auprès des pouvoirs publics ;
- Soutenir et activer l'Entrepreneuriat (création-transmission-reprise) sur tous les territoires ;
- Accentuer les relations avec l'Etat, la Région, les Départements, les EPCI, la Métropole, les agglomérations... par le biais notamment de conventionnements pour des actions efficaces !
- Dynamiser le commerce, réfléchir et agir afin de retrouver des centres villes attractifs et commerçants ;
- Développer le tourisme car nos deux départements ont de réels atouts, afin d'augmenter l'attractivité de ce nouveau territoire ;
- Contribuer à la performance des industries locales notamment par l'innovation et l'internationalisation en lien avec la Chambre Régionale (CCIR Bourgogne-Franche-Comté) ;
- Faciliter les transformations numériques et environnementales ;
- Agir pour la compétence dans les entreprises et chez les jeunes par le biais de la formation
- Contribuer à l'attractivité économique, sociale et environnementale du territoire ;
- Moderniser la vie institutionnelle de la CCI Saône-Doubs par une véritable communication interactive.



Avec deux grandes priorités immédiates :

D'une part, prendre attache avec les grands partenaires économiques, sociaux et politiques locaux et d'autre part, impulser à tous les niveaux (élus et équipes) une nouvelle dynamique d'actions, véritable fondement de l'ambition de cette mandature.

Les principes et valeurs phares qui guideront l'action de la nouvelle équipe :
L'écoute, la proximité, le partenariat, l'efficacité et la réactivité, la recherche de résultats concrets et visibles à court et moyen terme, soit une CCI Saône-Doubs dynamique et réactive !

L'ambition de la nouvelle CCI Saône-Doubs est locale, départementale mais aussi régionale et nationale. La CCI Saône-Doubs étant limitrophe avec la Suisse, les relations économiques et la coopération sont à privilégier !

Qui est Jean-Luc Quivogne ?

Jean-Luc Quivogne est un entrepreneur franc-comtois engagé et expérimenté. Né en Haute-Saône, après un parcours au sein de son entreprise familiale, il crée sa propre société : SAHGEV, spécialisée dans les verins hydrauliques. Cette entreprise, qui fête ses 40 ans, emploie 800 personnes réparties sur 5 sites en France et elle rayonne aussi à l'étranger, à l'international avec 85% de son activité à l'export.

Il a su organiser la gestion et la pérennisation de l'entreprise familiale en confiant à son fils Pierre-Antoine Quivogne le pilotage de celle-ci avec succès et ainsi pouvoir se consacrer efficacement à la gouvernance et au pilotage des actions de la CCI Saône-Doubs.

Pourquoi Jean-Luc Quivogne a-t-il brigué la Présidence ?

- **La passion d'entreprendre et de fédérer font partie de l'ADN de Jean-Luc Quivogne.**

- Jean Luc Quivogne s'est engagé dans le projet de la CCI Saône-Doubs depuis la réflexion jusqu'à l'aboutissement de cette nouvelle CCI. Il n'est pas dans ses habitudes de faire porter à d'autres les conséquences de ses décisions. **Il a travaillé au projet et souhaite maintenant le mettre en œuvre avec les élus et les équipes.**

- Son engagement en faveur du développement économique est une de ses raisons d'être. **C'est un devoir pour lui. Son pays lui a permis de s'épanouir dans sa vie professionnelle, il trouve normal de contribuer à l'effort général et de s'investir pour l'intérêt général de notre territoire Saône-Doubs.**

Depuis ses 30 ans, il est actif au sein de l'UIMM de Franche-Comté qu'il préside encore aujourd'hui. Il préside également l'UIMM Bourgogne-Franche-Comté.

Il a réalisé un mandat de Vice-Président Industrie au sein de la CCI de Haute-Saône avant d'en prendre la Présidence en 2016.

Sa vision et son ambition :

ECOUTER, COMPRENDRE, REFLECHIR, REPONDRE mais surtout AGIR !

La CCI Saône-Doubs en bref :

- Une légitimité et une représentativité à travers les 59 entrepreneurs élus représentant les 29 000 établissements du Doubs et de la Haute-Saône.
- Une nouvelle organisation préparée depuis plusieurs mois s'appuyant sur les 80 collaborateurs.
- Une proximité d'action avec un siège social à Besançon et des antennes à Gray, Lure, Montbéliard, Pontarlier et Vesoul.
- Un budget de 8.8 M€ financé en partie par des recettes de vente de prestations qui seront amenées à augmenter au fil des années.

- Deux missions centrales qui guideront les choix d'actions de la CCI :

1. La défense des intérêts des entreprises.

2. L'accompagnement des entreprises dans leur développement autour des thématiques suivantes : Création/reprise/transmission d'entreprises ; Compétitivité ; Innovation ; Financement ; International ; Numérique – Cybersécurité ; Développement durable ; Formation – compétences – RH ; Appui aux territoires.

- Enfin, la CCI Saône-Doubs c'est un engagement en tant qu'acteur de l'attractivité et de la dynamisation du Territoire, à travers les espaces locatifs gérés par la CCI Saône-Doubs : la Maison de l'Economie à Besançon, la Place des Entrepreneurs à Montbéliard et à Pontarlier et le Parc Expo70 à Vesoul... et les événements organisés par la CCI Saône-Doubs, dans ces lieux de vie et de partage.

Les 59 élus :

Commerce

CAMPENET Marie-Céline
CLEMENT Pierre-Antoine
COUESMES Serge
DIETSCH Thierry
FERRARI Pascal
FRIQUET Franck
GAUTHIER Bénédicte
GELE Jocelyn
GIRARDOT Vincent
GUTEHRLE Thierry
HATTON David
HUGUENIN Pascal
MAILLARD Laurent
PIRALLA Catherine
SANDRI Sophie
SIFFERLIN Laurent

Industrie

ALEZ MARTIN Ange
BALLEVRE Stéphane
BAUDIN Christine Noëlle
BISIAUX Thierry
BOUCHER Eric
CURTIT Gilles
DEVAUX Martial
DUCRET Olivier
DUPUIS Sophie
FAIVRE Jérôme
FEUVRIER Emilie
FLEURY-MATHIEU Céline
FOURNIER Dimitri
GRESSET Corinne
JACQUIN Christophe
LEFEBVRE Jean Charles
LEJEUNE Eric
MERCIER Anne-Laure
MILLERET Denis
MORGADIHNO Marie-Manuela
QUIVOGNE Jean-Luc
ROY Alain
SAUGIER David
TOURNIER Damien

Services

BERGELIN Xavier
BLANCHARD Lydie
BURIEZ Christian-Thomas
CARTIER Anne-Céline
CHAMBRE Fabrice
COSTA Ana Maria
COURTOY Jean-François
GROSPERRIN François
GUERDER Philippe
GUILLAUME Nicolas
JEANMART Thierry
MARCONOT Claude
MASSARD Anne
MICHEL Carole
PETAMENT Thierry
RICHARD Sylvie
ROUGET Catherine
SALVADOR Damien
TENERAND Sophie

Contact presse : Charlotte Craimet, T. 03 81 25 26 54, c.craimet@saone-doubs.cci.fr